AccueilRevenir à l'accueilCollectionLa correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856Collection1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salonsCollection1850 (31 mai-18 octobre) : Une posture politique et publique à établirItemParis, Mercredi 16 octobre 1850, Dorothée de Lieven à François Guizot

Paris, Mercredi 16 octobre 1850, Dorothée de Lieven à François Guizot

Auteurs : Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les mots clés

Conversation, Diplomatie (France-Angleterre), Diplomatie (Russie), Politique (Autriche), Politique (France), Politique (Prusse), Réseau social et politique, Salon

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Présentation

Date1850-10-16

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote2874, AN: 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 13

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

Paris le 16 octobre 1850

Jamais je n'ai vu un visage plus renversé que celui de Kisseleff hier soir, à propos d'un article du Bulletin de Paris sur le départ de M. de Persigny pour Berlin. Je ne

l'ai pas lu. Il dit que la France & l'Angleterre vont soutenir la Prusse. Je ne puis pas le croire. Le général Lahitte affirmait l'autre jour, en me parlant, que quoiqu'il arrive, la France restera neutre dans la querelle de la Prusse & de l'Autriche. Ses réponses à ce que vous me demandez au sujet de Morny Je vous envoie l'indépendance Belge. Je ne crois pas que ceci fasse plaisir à vos amis.

Je n'ai pas revu Morny depuis votre départ. S'il est besoin je demandais à l'ambassade d'Angleterre les armes de ce pays à l'époque que vous dites. Les fleurs de lys y étaient, car je les ai encore trouvées en Angleterre. Elles n'ont disparues que de mon temps. Mad. Rothschild est venu me voir hier. Contente & tranquille. On dit que M. d'Hautpoul sera renvoyé. moi je n'avais pas compris cela. Marion a remonté avant hier le général Changarnier & Thiers chez la princesse Grasalcovy. Le duc de Bauffremont qui était ici hier soir sortait de dîner chez le président. Il y avait le duc de Capone & le prince de Canino, deux jolis sujets! Point de nouvelle de là! Les conversations sont très animées à Paris & certainement à votre arrivée vous trouverez les têtes très échauffées. La mienne pas j'espère. Vous trouverez dans l'Indépendance l'article du Bulletin de Paris qui passe pour appartenir à l'Elysée. Dites-moi l'adresse de Broglie je suppose que lundi & mardi c'est là que j'aurai à vous écrire. Adieu. Adieu.

Si nous causions il y aurait bien à bavarder. Adieu.

Citer cette page

Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857), Paris, Mercredi 16 octobre 1850, Dorothée de Lieven à François Guizot, 1850-10-16.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 05/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3561

Informations éditoriales

Date précise de la lettreLe 16 octobre 1850

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 11/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

pari le 16 actom 1850. jamen je u'ai m' munio plus rumeri que cilis de Kindel Sie soil, à groges I'm article In Bullitin le Jean sur le departed m. s lesignes pour bestien. j' un /. per la il dit quela fracce el'aughten work dontinis 6 graciae. ji un pun parte win. le g! la hotte afferment l'anto jour, en me parlant, queque je il arin, ca fracen restera mento lamba quelle Ila prusu adriautrate. in regione à reference un Remarky an supet of morry

ji vne wom l'udequelan Bolgo. j'uccrois perfer "un tem planie à vos que gi u'ai pen reun morry depuis voto digets. I'il ul herois je Lamenda. à l'ambakas d'aufeten les areas de capage à 1 gagen quesmer oster. les fleur de lys y stand, cas jiles es ucion tronces, de angleting Mei is out object jude montain. mad. Rather list when me vois hier contents 2 tranquile. on ortique

In . I Macetpout Zera neuzi men; give aven per enger marion a recuenting hice agueral (heapening a This day la pricing grasalcory. le dru de Bauffremons qui tait ici hiel wit sontait Dedrice day lesteridade il yavait ledreedrage alexum Irfaciono, Leve Joli Vagets. Vine & woulded to. be concertation land tri acione a cari sectament & vots

wice for in the tracery les the the tracer par jurgion in the tracery dans independent Carticle de Dulletin de Pari que nates pour aparteries à 184, dite win l'adresse & B intle per j'amai à lon les adrin, adie. di une. it & accreed free a bevarder

NOUVELLES DE FRANCE.

(Correspondence perficultière de L'emptrempance mesaus) 1850

Paris, in tå octo Les journeux sont sejourd'hat d'accord pour signaler le gravité de la situa-tion. Il est réel, ainsi que vous l'a dit une précèdente correspondance et l'E-sfluement d'hier soir, qu'un s'est divisé à l'Elysée sur la conduite à fonir. M. de l'ersigny était auturellement à la tête dus impatients; mais on m'assure qu'il s'est pas écoulé. Le brait coursit même aujours'hui que, fatigné lui-même de ses impatiences stèriles, il stait parti bier soir pour ficries; tout ce que je recordile, d'une part, et, de l'autre, ce qu'on a pu constator dens la tartique à disselle da Président, tartique qui consiste à reculer quand on avance, seuf à avancer de nouvesu quand l'ennemi reste stationneire, test sur fait pener que la plus de campagne suivant va être adopté.

On supprimerait, pour le moment, toutre les revues et autres manifestations quelles qu'elles soient, et, sans destituer M. Carlier, on dissondrait la Societé du Die Décembre. Le pouvoir exécutif ferait le mort jusqu'au retour de l'Assembles. On complerait besugoup sur les commits du pays, sur le besein de came et do repos qu'il aurait exprime à ses mandataires, pour cruire qu'en

caline et de repos qu'il bornit exprime à ses mandataires, pour croire qu'en résume cette majorité de voudrait pas rempre à toot prix avec une puissonre redouzable, et qui n'est, cependant, par non plus rentourable coment.

Yous vous respeies par parenthèse, à ce anjet, la spiritualle nomparation de M. de Gormania qu' meus réprésents la France comme une polite maitresse fatigace par des crises nervaoues, qui veut qu'en le laisse reposer et qu'en n'entropres même pas ses rédeux pour laisser pénétrer le jour. De plus, les représentants, en resenant de leurs localités, ont, su ginèral, dus exigences de famille, des tributs à l'amitté, des laisrétis de checher dont ils sent un peu estimate des leurs localités, ont que contrait de paratier. On sesson donc une peut estimate des leurs localités de checher dont ils sent un peu estimate des leurs le contrait de paratier. On sesson donc une font clases et qui les rapprochent forcément du pouvoir. On sesure donc que tout espoir ne seruit point perde, à l'Elysée, de se recomposer un parti prépondi-rant dans l'Assemblée. Dans les hoit jours qui présideraient la récuverture de la session, il seruit facile de pressentir là-desaux les représentants presque tous revenus à feur poste, et d'après le son qu'aurait rendu le clavier pariementaire, nous les doigts de quelques habiles journes, tout dévoués à l'Élyade, on ferait un minnage plus ou moins empretet de concellution.

On no se résigneralt qu'à la dernière extremité à une lutte que nous font privoir aujourd'hui à la fois et le Siècle et la Presse, dans un article fort retarquable de M. de La Caerounière qui feit observer que le plus mauvais rôle n'est pus au pouvoir exécutif. Nais il faut arouer, d'autre pari, que le ton de quelques journaux élystems n'est guère de nature à faciliter le transaction qu'on paraît vouloir essayer à l'Elyste. Je u'ai pus beaum de vous signaier l'étrange article du Constitutionnel qui dénie même à la commission le dreit de fermeter au Miltre contre les faits de Satory, article moins étrange encare, toutefois, que l'executrique manifeste du Pape qui regarde comme nécessaire et inévitable, qui impose même avec des mannes L'Emreus, noquel ou suit que l'enteurage même le plus ardent du Président a reconct ficquis longueups.

On a feit grand bruit de l'absence de M.B. Derryer et Mulé à la sennce de sa

medi de la commission de permutence. Je crois savoir que des affaires personnelles et un rendez-vous écont par M. Berryer à sa campagne et il retournait, ent seni rootive l'absence du célèbre oruteur, conciliant, il est vrai, mais toujours légitimiste. Je ne crois pas non plus que N. Meié, bien que relativement, peut-être, assez molère à l'endroit de Président, su milieu des sutres membres de la commission, uit en la pensée de protester par son départ contre le blance adresse à l'Elysée. Ou sait combien les relations sont devenocs froides entre M. Mola es le peuvoir exhcutif.

Le que je pais vons garantir, c'est l'excessive animellou personnelle de N. Dapin contra les faits increminés dans le procès-verbal. Le Journel des Débais neus dit cependant qu'il a été voir le Président de la République; vraiarmbleblement auro-t-it dû ini adresser avant son depart quelqu'avertica-

Le Cersaire dement (dans une ferme que l'Indépendance n'emploie pas avec Le Ceruaire dépent (dans une terme que ; interest entre le général Chan-ses conferes) la nouvelle du différent qui aurait éciaté entre le général Chan-ses conferes) la nouvelle du différent qui aurait voi lecteurs pagneront quelque garnier et M. d'Hautpoul a la sounce de lunds. Vos lecteurs gagneront que chose à cette dénégation ; ils aurunt les détaits exacts de l'affaire. M. d'Hautpoul, ainsi que je vous l'avais det, a interpelle le commandant en chef de l'arsée de Paris sur les cris dont aucun rapport officiel ne les surait signalé l'inconstitutionnalité.

Le ginéral Changaruler a répondu avec une émulion très-profinde qu'il n'é-tait plus, en ce moment, commandant de l'armée, mais membre de la commission ; mais que si le ministre de la guerre interrognuit personnellement le com-mandant de la 1^{es} division militaire, celui-si ne crandrait pas de repondra qu'il avait taujours désapprouvé des manifestations et qu'il les désapprouvait en-

Je ne cruis pas que ces faits portent précisément l'empresent de la concorde; an reste, le crois savoir que le général Changarnier maigré can dispositions bien annunces, n'a pris socune mesuro pour empécher la retaur de ces acelamulions peu réglementaires, mais unus prêter à l'honorable général en chaf de la premiere division militaire l'intentien de trop ménager les susceptibités du Preselent, an peut croire qu'il a pense qu'il n'était pas nécessaire de rappeter des prescriptions positives et dont les assurances du ministre prometirales une plus stricte execution,

Le grand evenement qui occupait anjourd'hui les causeries parlementaires

ôfre redites. Vous savet que le platesi Changaraier est reseauté par tritus réserve, pour sen sant froid, et qu'il estimir ses paraies comme s ainsi vous pouvez jugar de la stupeur des nosistants et en parti qui passent jour étre les condidents de M. le ministre de la guerr

Le déjenner, comme vous parser, ne fut pas agréshie pour tent le mande : vivre duns le souvenir de ceux qui out eule bonheor d'y susister. De reste, per que le genéral en soit veus publiquement à ces extremités, il fast obcessive-ment que l'Elysée soit revenu à des lôtes plus moderéus; et, en effet, il parsit que M. d'Haurpout et la Société du 10 écoupre secunt pinniét sacrible. Si fa mesure est differée de peu de jours, c'est sentement parce que l'on se moderat pas avoir l'air de coder trop vite devant les messans de la commission de per-

Depuis deux Jours, le Président est plus must que jamais.—Il dait cependant être content de la réception de l'armée à chaque revue, dissil un représentant à un familier du salon des sière de camp de la présidente. Mais pus précisiones, lui fut-il répondu : Vive la République lui fait un mai atroce; sire le Président lui est desagraphie; sur l'Empereur le gâce; sire Napoldon seul lui fait grand plaisir, et maineureusement jusqu'à présent les cris unt été fort

M. Dupin est reparti pour quelques jours, Avant son départ il a cui l'Elyade. On dit que l'entrerne a été très-froide. Ceta n'est pes étennant , car M. Duple n'est pas hebitue à faire des avanços.

Painque le nom de M. Bupin vient sons ma plame, vurs avet se, sons deute, combien son entrevue avec la Reine Amèlie, à Cistode, a été turchante. En apercerant l'auguste veure de Louis-Philippe, M. Bupin n'u pas mi maître de son émotion et est tombé à ses pieds en fandant en larmes. Cette schoe a professément improssionné les assistants.

T.

On lit dans la Patrie :

Neus apprensus à l'instant le désert de M. de Persigny pour Sertie. Neure avoir extraordinaire près S. M. le floi de Prusse à quitte Paris hier au sair.

> Neus ignorons quelle est su juste le mission dest M. de Persigny est char
> i mais pous avons faut lieu de cruire qu'elle se rettache sur graves compliations dont l'Allemagne est uz ce moment le thétère.

> L'absence de M. de Persigny ne se protongers pas su deit de trais se-

Le Bulletin de Paris donne au sujet de ce départ les renseignements suivants :

gnéments suivants:

• M. de Persigny est parti subitement hier soir, dimanche, pour Berlin et il va reprendre ses fonctions diplanatiques pour un temps qu'en anneace ne pes devoir être hien lang. La situation dans laquelle se treure l'Allemagne, et qui s'aggrese tous les jours à lei point qu'en sessité pour le gouvernement francais d'avair a Berlin, es ce moment, et dans des circonstances aussi seriesses, en representant sir et intelligent, et conntissent à font toutes sas pensère, tous ses intérêts, out motivé le prompt départ de M. de Persigny.

• L'Antriche qui s'attache à délecuire des principes et des présentions qui me sent pes sympathiques una idées françaises, pest se laisser entraîner à une étueuntresses des le le résultat serait enseine et pourrait exciter une conflagration immenses et Allemagne.

• Si le Prince résiste à cen aggressions de l'Antriche, le Frânce peut être appeier à jours un grand rôte sinon pur son action immédiate, au moins par me attitude qui impose le respect pur sa putambre et lesse pencher la baisner du côté de la poutique avec laquelle ses terniances s'attentients le ples. Es ce rae, l'alimance de principes indiquês pur la nature des chures, pur les simultades ou les reasemblances des pour rememblances des processiblances des gouvernements, set toute marque et infiques compte devant se réaliser.

• Les Easts, dont l'union est pour ainsi dire fercès, sont la Prance, la Prance, la Prance, le Primer, le Primer, le Primer, l'Espagne, et quelque combiné avec la liberté.

• D'après les representantes les plus sère de la dissangue combiné avec la liberté.

is liberté.

D'après les remaignements les plus sère de la dipiomatie, les aboon o'en sont pas encore arrivees à ce depre de gruntlé déficiure qui cuigs une réseiu-tion correpque et absolue. Mais la situation est asses tendes pour que le gau-surament du Président sit les veux outeuts et figns sur le quantion germanique, et pour qu'u se maite en trile position que rien de sérieux un se lause su et qui le rotocres, aust qu'u la survaille et poisse y participer.

» Veule ce qui se diunit aujourd'hai dans les régions en les informations sont les milieures et les prévisions les plus perspuraces, au depart de M. de Persyers, qui, par les moitis que sons vecque d'information une certaine entitée dans les monde poètique. On ajoute, d'adieurs, que dans une quinzame de jours notre ambassadent extraordinaire reviendre à Paris.

Les incidents qui or., signalé la dernière séance de la commission de permanence ont une gravité que révèle fort bien le langage du Constitutionnel, lequel dit asjourd'hai :

« Pinsieurs journant doncent des détaits tont à fait incroyables sur le prétendu résultet des atances tenues dans ces derniers jours par le commission de permanence. Ils disent que le procès vérbal accuse le gauvernement de cert et de ceix, et qu'en résumé en procès vérbal accuse le gauvernement de cert et de ceix, et qu'en résumé en procès verbal contient et farmais un hième contre le poévoir executif.

« Nous lenous ers journems pour mai informes. Nous ne savons pas sé ce qu'ils disent est exact; mais nous affermerions volonters que esta est fant, purce que cela est constitutemeriement impossible. Pretendre que le commissions vest permis de Nièmer le gaus renoment, et que, pur voie indipotés, etc. fait containre ce biasse à tauts le France, c'est ini imposi une sorte de lorfature, une naurpaiseu de mandat. Encore une fois, c'est impossible. Nous le larce, une naurpaiseu de mandat. Encore une fois, c'est impossible. Nous le larce que le mandat. Encore une fois, c'est impossible. Nous le larce que le mandat. Encore une fois, c'est impossible. Nous le larce que le mandat. Encore une fois, c'est impossible. Nous le larce de la larce de la

espoir se seruit point perdie, à l'Élysée, de se recomposer un parti prépondèrant dans l'Assemblée. Dans les luit jours qui précéderaient la récoverture de
le session, il seruit fielle de presentife là-dessus les représentants presque
tons revenus à terr poste, et d'apris le son qu'auruit rende le ciavier pariementaire, sons les doigts de quelques habiles joueurs, tout dévoués à l'Élysée,
on fersit un ménage plus se moins empreint de consilecten.

On ne se résignerait qu'à la dernière entrémité à une lutte que nons fant
prévoir anjourd'hui à la loin et le Séleir et le Preses, dans un article fort remarqueble de M. de La Gastonnière que fait abserver que le plus mayeuis rôts
n'est pas su pouvoir executif. Mais il fant avoore, d'autre part, que le sun de
quelques journeux siyaème n'est gaire de nature à facéliar la trennacion
qu'en parait vouloir enauyer à l'Élysée. Je n'el pas heasts de vous signaire l'étronge article du Genetitationnel qui démis même à le commission le droit de
fermeler un biffine coutre les faits de Satory, article moins étrange accure,
toutefais, que l'excentrique manifeste de Paye qui regarde comme nécessaire
que l'enteurage même le plus arriant de Persident a recenné depuis longtemps.

On a fait grant brait de l'absence de Mil. Berryer et Mais à la nésponde somed de la commission de permanence. Je crees savoir que des affaires porsa-

medi de la commission de permanence. Je crois savoir que des affaires personnelles et un render-vous doone par M. Berryer à sa campagne on il retournalt, out seul motive l'absence du célèbre ornieur, consilient, il sai vrai, mais toujours legitimists. Je ne crois pas nou plus que N. Moié, bien que relativement, peat-être, asses modère à l'entroit de Président, au miteu des autres membres de la commission, ait en la pensée de protester par son départ centre le bibus súresse à l'Elysée. On suit combien les relations sont devenues froides

entre M. Molé et le pouvoir exécutif.

Ca que je pais usus garante, c'est l'excessive animatico personnelle de M. Depis contre les faits incriminés dans le procès-verbal. Le Journal des Débuts nous du cepcodant qu'il a sob voir le Président de la République; vesi-semblablement aura-t-il du lui adresser aupat con déput quelqu'avertian-

Le Corraire dément (éaux une forme que l'Indépendance a emploie pas avec ses confrères) la nouvelle du différend qui aurait éclaté entre le genéral Chaugarnier et M. d'Hantpoul à le séance de lands. Ves lecteurs gagnerent quelque choos à sette étnégation ; ils auront les éétails exacts de l'affaire. M. d'Hantul, sinsi que je rous l'erais dit, a interpellé le commandant en chef de l'armos de Paris sur les cris doot aucun rapport afficiel se lut auruit signale l'in-

Le général Changarnier a répondu une une émation très-profonde qu'il n'é-tait plus, en ce moment, commandant de l'armée, mais membre de la comma-tion; mais que el le ministre de la guerre interreguelt personnéllement le com-mandant de la 1^{re} division militaire, estei-el ac cramérait pas de repondre qu'il avait toujours désapprouvé ces manifestations et qu'il les désapprouvait en-

Je ne cruis per que con faito partent précisément l'empreinte de la concurde; su reste, je crois suvair que le général Changaraier malgré ces dispositions hieu anneanceu, n'e pris macune mesure pour empéaner le retour de ces accta-mations peu réglementaires, mais sons préter à l'hansemble général en chof de la première division militaire l'intention de trop mémager les annéaptibles du Présodent, on peut croire qu'il a pensi qu'il s'était yas nécessaire de rappeter des prescriptions positives et deut les assurances de ministre promettraient une plus structe externities. une plus stricte extention.

Le grand événement qui occupait sujenra'hui les enneries parlementaires à la saile des confèrences, c'était une lettre adressée par un ancien ministre de Louis-Philippe, le pius important sans controdit des hommes qui tont tombés du pagrair en 1848, à M. de M...., très-lié avec le Président de la République, et dans laquelle M. Guinot se pennonce en faveur d'one proregation des

COCI

populars de M. Louis Bonsparte. Les amis de la famille d'Oriéana considéraient cetta éléctrice comme une biens fertant, en ce que ce fet instituda semble devair avoir pour contre-cosp d'exclure completement M. Thiers des conseils intimes de l'Elyade, su

comp d'exclure atmiprisonne. M. Talers des conseils immes de l'abjute, se non rival de torn les temps parament sur le point d'entrer.

Un nervice femère s'organise à Paris, paren les Beiges qui y résident, à l'occasion du triste événement qui desaile en ce moment la Brigèque, et qui à remembré en France une leuraginable mannesté d'échos doutourent. Une ren-vocation à bes nendrais, ser l'instistive d'un beign attache a un journal fran-cais. L'églass sera vraiseautiablement Saint-Roch, qui était le parsisse de la Reime.

-(Autre correspondance.)

Paris, 14 ociobre.

La lutte entre le ministre de la goerre et le général Changarnier a pris, depais qualques jours, de telles proportions que J'épouve pour mon comple le plus grand emburrus à vous en raconder les suites. Vous surez, en effet, que, mulgre mun vil dimir de vous bien renseigner, j'evite, untant que possible, ce qu'il pontrait y avoir de biessant pour les personnes et tout ce qui pentrait Jeter la désunien entre les puries de la France, dejà maineurement ai divises. Je ne puis cependant vaux cacher co que savent tous les gens bien infocmes, et ce qui faisait avant-bier l'entretien de la saite des Pus-Perdus,

Ou parle d'un déjeuner qu'a douné dernièrement le général Chengarnier, quanquel avaistaient plusieurs afficiers aupérieurs et des membres de l'Assembles. Le géneral surait produccé à fable des paroles d'une vivacité extraordinaire contre le ministre de la guerre ; ces paroles sursient étà prossocées pour

langage du Constitutionnel, lequel dit aujoord'uni ;

Plesieurs journess éconent des éditails tout à dat incre trade résultat des sécones taunes dans ces dernieré jours p de permanence. Ils dansit que le procée-verbal annuel se pas et de cele, et qu'en résulté se procée-verbal annièes et si contre le pouver executif.

et de cris, et qu'en réstant se processants.

« Notes tenent ses journaux pour mai infermits. Notes se auvenu pur qu'ils disent est exact; muis ours affirmerient relections que note est entre parce que cele est considertement impossible. Protessire que se est est parce que cele est considere de biéner je gouternessent, et que, par voir infermed fast consultre en biene à tente la France, d'est int imposer une serie de l'arre, une marraphiqu de reunitet. Ecoper une fein, c'est imposér une serie de l'arre, une marraphiqu de reunitet. Ecoper une fein, c'est imposér une serie de secon, none some unerricons en fant jusqu'e preune contestre per latte de

Voici toe raisona i mena répétarens sans cuese que la commenter de manance a le mandut le plus restrent possible; elle n'e qu'un sirest, ha crisé de convequer l'Assemblée. Est suit la marche des faits postopues, no etle vent; elle somment en situation, e.le famunée des faits postopues, no etle vent; elle somment en les tre répanent, soins que le chase leur vient, et puis suivant que le taisone un les sujeinants, soins que le chase leur vient, et puis suivant que le taisone un les explications du genvermensen pour elle un aujet d'acquiétair en de sourcité, le commission cervaque cenveque pas d'en accessopapée d'un capané de motifs, car res motifs ne destant pas d'an capané de motifs, car res motifs ne desseut jouvent dure données que derant la représentation maissante, loquelle ses est juge. Un exposé de motifs à représentation maissante, loquelle ses est juge. Un exposé de motifs qu'un tel acte ne sammi dure puise qu'un tel acte ne sammi dure puise qu'un tel acte ne sammi dure puise qu'un tel soit ne de la la leigne qu'un tel acte ne sammi dure puise qu'un de jour est l'Assemblée peut être difective coune.

the jeter cells planes à l'houlitié des partis produit unt le lange que copare une eréconnence de convercement à l'Assemblée peut être effectivement réconne.

3 Donc, stors robine que la commission convergee l'Assemblée, elle ne paut rien dire qui soit de nature à rectire le souveur exacunt en état de prévention iemporaire dévant l'opérien publique. Cells est évident, cells sui de troits équits et de troits juitien. Ce qu'elle ou peut pas faire, quant elle coursage parties, et pais les certaines parties parties qu'il a'y a pas leux de robine les représentaits pour juger la candiale du gouvernement, et pais clie-paisse au constituent mans aureu àvoit juge de cette conduite, elle expresent en bélanc provisiere confere le gouvernement, et ette elle-paisse au constituent mans aureu àvoit juge de cette conduite, elle expressent en bélanc provisiere confere le gouvernement, et ette le basserait années provisiere confere le gouvernement, et ette le basserait années peut qu'elle peut et qu'elle evendrait pas intervemper?

4 Une condomnation l'arr c'en serait une. Dans l'expèce, un surreit l'air d'y mettre des directions en gouvernement qu'elle partier des condomnations procentée, et dans quelles moditions l'yer vingi-cinq on l'emble personnes auns mandet, course un gouvernement qu'elle pas en le pas que sanchement et partier des directirs proteinster, sons que temps et dans que pay payerille chese se serait die vue? Le gouvernement a'aurent d'es pas mes lagra, je n'en si d'entre que l'Assemblée, includent l'aurent d'es pas mes lagra, je n'en si d'entre que l'Assemblée, dans que temps et dans que pay payerille chese se serait die vue? Le gouvernement a'aurent d'es pas mes lagra, je n'en si d'entre que l'Assemblée, dans que temps que l'entre des faristiers, son centre sons mois exvers elle l'Elle au sons l'entre de la fordit et de l'entre que l'aurent de l'entre que l'aurent de l'entre que l'aurent de l'entre que l'aurent de l'entre de l'entre de l'entre que l'entre de l'entre de l'entre de l'entre de l'entre de l'entre

les notions du drust qui prodigent les uimples nitryens et mines les ministres.

Nons méminence per consequer, comme pas chois impossible, que le ministres.

Nons méminence per consequer, comme pas chois impossible, que le mémines et le consequence de la ministre de la consequence de la consequence de la consequence.

Nons persistent à consequence qu'elle à a pas une d'un deux que n'est la ministre de la consequence de la ministre de la

Voici les termes à peu près exacts du procès-verhal rédigé ar la commission de permanence :

a La commission désaporeure formellement les manifestations qui ont en deux le Sanory, les provocations qui les set amenies, et la non-répression dont ries sus est survives. * Bil. Bapin, O. Barrot, Jules de Lauleyrie, Bedeux et L. l'ancher ont rédigé e procès-verbul.

La lettre du condamné de Boutlens, Huber, à la Patric, rient de motiver la réponse suivante adressée au même jour-

La Pairie du 12 octobre, que l'on me communique à l'instant, confient sur lettre signée Haber, dans lequelle est lamme sciribee à mus père me conduite inflant.

Si je de repais pas dans cette hidense distribe la continuation de projeta crimineta, ma dignée d'hoodeta boume, — et mon respect pour mon pere, — m'auraient lest un devoir s'y répondre par le plus profond mépris.